

Séminaire Gouvernemental Bilan du Programme de Travail Gouvernemental 2014 / Elaboration du PTG 2015

COMMUNIQUE FINAL

Le mardi 24 février 2015, s'est tenu à la salle des Pas Perdus du Palais présidentiel, sous la présidence du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, un séminaire gouvernemental, en présence de tous les membres du Gouvernement présents en Côte d'Ivoire.

Ce séminaire a permis aux membres du Gouvernement de faire le bilan des actions réalisées par leurs départements respectifs au cours de l'année 2014 selon les trois (03) axes prioritaires fixés par le Chef de l'Etat, et de définir leurs actions prioritaires du Programme de Travail de l'année 2015.

Le séminaire gouvernemental s'est déroulé en deux phases principales :

- les travaux ;
- la cérémonie de clôture.

I- LES TRAVAUX

Les travaux ont été effectivement ouverts à 8h 30mn avec le mot de cadrage de Monsieur le Premier Ministre. Le Chef du Gouvernement a notamment indiqué que le PTG est un cadre de référence, une sorte de boussole du Gouvernement, qui trace ses priorités et le guide dans son avancée en direction de l'Emergence. Il a donc insisté sur son importance en tant qu'outil de pilotage.

Monsieur le Premier Ministre a également rappelé que les actions du Gouvernement doivent toujours s'inscrire dans les trois grands axes définis par Son Excellence Monsieur le Président de la République, à savoir :

- (i) **Paix et Sécurité ;**
- (ii) **Réconciliation nationale et Cohésion sociale, et**
- (iii) **Reconstruction post crise et Relance économique**, laquelle a été reformulée **Reconstruction nationale et Relance économique**, en tenant compte de la dynamique économique ivoirienne.

Après le mot de cadrage de Monsieur le Premier Ministre, Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Ministres ont présenté, chacun en ce qui le concerne, et conformément au programme établi, une communication en dix (10) minutes, faisant état du bilan des actions réalisées en 2014 et des actions essentielles prévues au cours de l'année 2015, classées par ordre prioritaire.

I.1. AU TITRE DU BILAN DE L'ANNEE 2014

LES PRINCIPALES ACTIONS REALISEES AU TITRE DE LA PAIX ET DE LA SECURITE CONCERNENT :

- le renforcement des services de la Police Nationale avec pour conséquence l'amélioration de l'environnement sécuritaire, soit, en 2014, une moyenne de 1,2 sur une échelle de 5 de l'Indice Général Ivoirien de Sécurité ;
- la poursuite de la réorganisation et du renforcement des capacités managériales et opérationnelles des Forces Armées ;
- la poursuite des activités de l'Autorité de Démobilisation Désarmement et Réinsertion (ADDR) en faveur des Ex-combattants : le taux de couverture est à ce jour de 62% de l'effectif de départ ;
- la poursuite du processus de promotion genre au sein des Forces Armées ;
- le renforcement de la couverture nationale du système judiciaire et pénitentiaire et l'amélioration des conditions de détention des détenus ;
- le démarrage effectif de l'opération d'identification des populations dont l'objectif est d'enrôler les populations et de leur distribuer leurs titres d'identité ;
- la réalisation d'une cartographie des conflits qui permet de bien cerner les zones et les facteurs confligènes, en vue justement de mieux anticiper la survenue de conflits ;
- Une forte implication de notre pays au renforcement de la sécurité et de la paix à l'intérieur des espaces communautaires, notamment la CEDEAO et l'UEMOA.

LES PRINCIPALES ACTIONS REALISEES AU TITRE DE LA RECONCILIATION NATIONALE ET DE LA COHESION SOCIALE PORTENT NOTAMMENT SUR :

- la poursuite de l'opération de libération des sites publics et privés illégalement occupés ;
- la mise en œuvre d'actions, en collaboration avec le HCR, pour favoriser le retour volontaire des ivoiriens réfugiés majoritairement dans la sous-région. Ainsi, l'année 2014 a enregistré le retour de 12.114 réfugiés au pays. Cette dynamique a malheureusement été perturbée par l'apparition de la maladie à virus Ebola ;
- La mise en place de mécanismes pour associer davantage les Ivoiriens de l'Extérieur au développement de leur pays.
- et le renforcement du cadre institutionnel et juridique de protection de la famille, de la femme et de l'enfant ;
- les actions de sensibilisation au respect des droits de l'homme et aux devoirs du citoyen ;
- le renforcement des actions visant à lutter contre les grossesses en milieu scolaire : au cours de l'année scolaire 2013-2014, l'on a assisté à une baisse de l'ordre de **20%** de ce phénomène ;
- le renforcement des actions de protection sociale et de prise en charge des retraités ;
- la mise en œuvre du Projet de Sécurisation du Foncier Rural et d'action en vue de la mise en application effective de la loi sur le Foncier Rural ;
- le renforcement des capacités techniques des vecteurs de la paix et du soutien aux victimes dans le cadre des actions de consolidation de la paix dans notre pays.

LES PRINCIPALES ACTIONS REALISEES AU TITRE DE LA RECONSTRUCTION POST-CRISE ET DE LA RELANCE ECONOMIQUE ONT PRINCIPALEMENT CONCERNE :

- la bonne mise en œuvre du programme économique et financier ;
- le renforcement du cadre de coopération bilatérale et multilatérale à travers la réactivation et la création de commissions mixtes ;
- la construction et l'équipement de salles de classe dans le préscolaire et le primaire, ainsi que dans le secondaire, tout ceci en vue pour accroître l'offre en matière d'éducation ;
- la réhabilitation des urgences du CHU de Treichville, la mise en service de l'Hôpital Général d'Adjamé, la mise en service de l'Hôpital Joseph Moscati

de Yamoussoukro, l'ouverture de 2 Cliniques du Diabète et de l'Hypertension Artérielle (CDH) dans les CHR de Man et de Bondoukou, l'installation de 14 sites de dépistage de lésions précancéreuses du col utérin et la mise en place d'un dispositif de lutte préventive contre la maladie à virus EBOLA ;

- la poursuite de l'opérationnalisation de la CMU ;
- le démarrage des opérations préalables pour la construction de nouvelles universités, notamment à Man, San Pedro et Bondoukou ;
- le renforcement du processus de gouvernance pédagogique des universités avec, notamment, la rénovation des offres de formations supérieures pour les adapter à la demande du marché de l'emploi ;
- la création d'emplois pour les jeunes à travers, notamment les projets PEJEDEC, FSE-THIMO, C2D ;
- l'achèvement du 4^e Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;
- la promotion et l'intensification de l'exploration pétrolière et l'augmentation de la capacité de production énergétique ;
- la réhabilitation et le développement du réseau électrique, avec l'amélioration de la fourniture d'électricité aux populations ;
- la réhabilitation et le renforcement des infrastructures routières et hydrauliques existantes ;
- le développement des infrastructures à travers l'achèvement ou le démarrage de projets structurants ;
- l'amélioration continue du climat des affaires et de la compétitivité de l'économie ivoirienne ;
- l'élaboration d'un ambitieux programme de développement des PME dénommé Programme « Phoenix », dans le cadre du renforcement de la compétitivité des artisans et des PME ;
- la mise en œuvre d'actions dans le cadre de la lutte contre la cherté de la vie et la réduction des coûts des produits de grande consommation, notamment le carburant, le riz et certains produits vivriers ;
- la création d'un Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) ;
- la poursuite du processus de mise en œuvre du projet de gouvernance électronique (egouv) ;
- la construction, au titre du réseau national de fibre optique, de 1400 km de fibre optique ont été construits dans l'axe Ouest-Nord et de 640 km en cours de construction dans l'axe Sud-Est ;
- la reprise des concours d'entrée à la Fonction Publique et la poursuite des actions pour renforcer l'efficacité de l'Administration ;

- la poursuite de la modernisation et l'extension de l'aérogare de fret de l'Aéroport d'Abidjan et celle de la réhabilitation des aéroports de l'intérieur ;
- le lancement effectif des vols domestiques de AIR COTE D'IVOIRE ;
- la poursuite du programme de logements sociaux avec 71 chantiers de construction de logement ouverts sur toute l'étendue du territoire national ;
- l'actualisation du schéma directeur d'Abidjan et des plans directeurs d'urbanismes à l'intérieur ;
- la réalisation d'importants travaux d'assainissement et de drainage, et la libération des zones à risque d'inondation ;
- la définition du cadre légal du développement durable, l'amorce des démarches entrant dans le cadre de l'ouverture pérenne de l'embouchure du fleuve Comoé à Grand Bassam, la délégation du service public de gestion intégrale des déchets solides ménagers et assimilés du district d'Abidjan ;
- l'achèvement du projet de cartographie numérique des périmètres d'exploitation forestière et le reboisement de plusieurs hectares de terre ;
- l'appui à la valorisation et à la transformation des produits animaux et halieutiques, associés à la modernisation de la filière avicole ;
- la promotion de la culture à travers plusieurs actions, dont des festivals, et des réhabilitations du palais de la Culture et l'équipement du Musée de Béttié ;
- la réhabilitation des infrastructures de la RTI sur l'ensemble du territoire national, la poursuite de la réhabilitation de l'espace audio-visuel et l'amélioration de l'environnement de travail des journalistes ;
- la promotion du sport à travers plusieurs actions et le lancement de nombreuses actions en vue de la construction et la réhabilitation d'infrastructures sportives dans le cadre des Jeux de la Francophonie en 2017 et de la Coupe d'Afrique des Nations de Football (CAN) en 2021 que notre pays aura l'honneur d'abriter ;
- l'amélioration de l'offre de service du secteur du tourisme et le renforcement de la promotion de la destination Côte d'Ivoire.

II.2. LES ACTIONS PREVUES AU PROGRAMME DE TRAVAIL GOUVERNEMENTAL DE 2015

Les actions sur lesquelles le Gouvernement devra mettre l'accent en 2015, tout comme celles réalisées en 2014, sont consignées dans des documents plus détaillés qui seront rendus disponibles à la Presse, à nos partenaires ainsi qu'à tous nos compatriotes qui y seraient intéressés.

Ce que nous pouvons dire ici, C'est que les actions prioritaires qui ont été retenues au titre de l'année 2015 viseront :

- la poursuite du renforcement de la paix, de la sécurité, de la stabilité politique, de la cohésion sociale et du renforcement de la démocratie ;
- la poursuite des actions au plan politique et diplomatique en vue de contribuer à la paix et la stabilité sous-régionale et internationale ;
- la poursuite de la mise en œuvre du programme économique et financier ainsi que des actions pour le renforcement de la stabilité macro-économique, la consolidation l'assainissement des finances publiques et l'accroissement des marges budgétaires de l'Etat pour faire face aux nombreux défis du développement ;
- la poursuite de la mise en œuvre des réformes structurelles et sectorielles visant à améliorer la compétitivité de notre économie et à faire du secteur privé le principal moteur de la croissance ;
- la poursuite du programme de développement sur l'ensemble du territoire national, des infrastructures économiques modernes et compétitives ;
- l'accélération de la construction d'infrastructures sociales, en appui à une offre de services public de qualité notamment, dans les domaines de la santé et de la nutrition, de l'éducation et de la formation et de l'assainissement ;
- l'accroissement de l'offre de logement ;
- la mise en œuvre des actions pour atteindre l'objectif de « l'Ecole pour Tous » et celles pour garantir à nos jeunes une éducation et une formation de qualité, adaptée au monde de l'emploi ;
- la poursuite de la lutte préventive et de l'amélioration de l'offre de soins d'une manière générale et, notamment, contre les cancers, le VIH SIDA et la maladie à Virus Ebola.
- la poursuivre les efforts pour l'amélioration de la fourniture d'eau potable et d'électricité aux populations ;
- l'accroissement, la diversification et la modernisation de la production agricole nationale (vivriers et cultures de rente) et l'intensification de la transformation locale des produits de base ;

- la poursuite des efforts de lutte contre la vie chère ;
- la poursuite des actions en faveur de la Protection Sociale, et notamment, de la mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle ;
- la lutte contre le chômage et la poursuite de la création d'emplois ;
- la poursuite des efforts pour la modernisation de l'Administration à travers les réformes, le renforcement des capacités, la gouvernance électronique et la promotion de la Bonne Gouvernance ;
- la poursuite des actions pour l'amélioration et l'assainissement du cadre de vie de nos concitoyens, ainsi que pour la protection de notre environnement ;
- le renforcement des actions visant à valoriser notre culture, à promouvoir le sport et des loisirs sains et à promouvoir la destination Côte d'Ivoire.

Les travaux ont également été marqués par des échanges très enrichissants, qui ont permis aux ministres concernés de donner les explications appropriées.

II- LA CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été marquée par :

- le mot de fin de Monsieur le Premier Ministre,
- la lecture du communiqué final par le Ministre Porte-parole du Gouvernement, et
- le discours de clôture de Son Excellence Monsieur le Président de la République.

Dans son mot de fin, Monsieur le Premier Ministre a tenu à rendre hommage à Son Excellence Monsieur le Président de la République pour son leadership éclairé qui a permis, en moins de 3 ans, de restaurer les bases institutionnelles, sociologiques et sociales de notre pays et de lui assurer un développement économique dynamique.

Tout en encourageant les membres du Gouvernement à traduire en actes concrets les différentes actions inscrites au titre du PTG 2015, Monsieur le Premier Ministre a annoncé la poursuite des séminaires gouvernementaux thématiques dont les deux premiers seront consacrés aux problématiques (i) **de l'emploi des jeunes et de « l'Education pour tous »**

Il a conclu son propos en invitant le Ministre Porte-Parole du Gouvernement à donner lecture du Communiqué final du Séminaire.

Le présent Séminaire prendra fin tout à l'heure, avec le discours de clôture très attendu de Son Excellence Monsieur le Président de la République.

Fait à Abidjan le 24 février 2015

Le Gouvernement